



Travaux non fini et entreprise qui n'existe plus

Par **nounoune25**, le **13/11/2009** à **14:37**

Bonjour,

Nous venons de faire des travaux dans notre maison et les travaux ne sont pas finis : la réception des travaux n'a pas été signés et nous devons à l'entreprise presque 1600 euros.

Or, nous venons d'apprendre que l'entreprise n'existe plus.

Nous pensons faire appel à un huissier pour constater les faits car on craint que l'administrateur judiciaire nous demandent de payer.

Nous sommes complètement perdus et ne savons plus quoi faire

Merci de votre aide et de vos conseils